



**Comité d'harmonisation des usages de  
l'accès à la Seigneurie-de-Beaupré par  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

**ANNEXES DU COMPTE RENDU  
RENCONTRE #7**

14 SEPTEMBRE 2015

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

## Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences .....	3
Annexe 2 : Ordre du jour .....	5
Annexe 3 : Liste des suivis .....	7
Annexe 4 : Informations complémentaires fournies par la DSP .....	9
Annexe 5 : Tableau des résultats de l'évaluation des solutions.....	11
Annexe 6 : Portrait des contraintes.....	14
Annexe 7 : Réflexion sur les solutions et proposition du scénario d'engagement conditionnel à la recommandation du Comité .....	15

# **Annexe 1 :**

## **Liste de présences**

## LISTE DES PRÉSENCES

Catégorie	Organisme / groupe	Nom	Statut	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Secteur Saint-Tite-des-Caps	André Lavoie	M	X	
	Secteur Rang Saint-Antoine	Denis Richard	M	X	
	Secteur Avenue Royale (SFLN)	Éric Morency	M	X	
	Secteur Chemin de l'Abitibi-Price	Francis Flynn	M	X	
	Secteur Avenue Royale (SFLN)	Sylviane Pilote	M	X	
Municipalités	Saint-Ferréol-les-Neiges	Parise Cormier	M	X	
	Saint-Tite des Caps	Majella Pichette	M	X	
MRC de La Côte-de-Beaupré	MRC de La Côte-de-Beaupré	Gabrielle Rivard (en remplacement de Jean-François Guillot)	M	X	
Projet éolien communautaire	Boralex	Marie-Michelle Vézina	M	X	
	MRC de La Côte-de-Beaupré	Jacques Pichette	M	X	
Usagers de la Seigneurie de Beaupré	Usagers de la Seigneurie de Beaupré	Robert Paquet	M	X	
Séminaire de Québec	Séminaire de Québec	Jacques Laliberté	M	X	
Boralex	Boralex	Étienne Champagne	M	X	
		Samuel Richard	O	X	
Agences et ministères	Direction régionale de santé publique Capitale Nationale	Gwendaline Kervran	PR	X	
	Direction régionale de santé publique Capitale Nationale	Dr. Pierre Auger	PR	X	
<b>Total</b>				<b>16</b>	

# **Annexe 2 :**

## **Ordre du jour**

**RENCONTRE DU COMITÉ D'HARMONISATION**

**14 septembre 2015, 17 h 30- 21 h 00**

**Salle du conseil, rez-de-chaussée, MRC de La Côte-de-Beaupré  
3, rue de la Seigneurie, Château-Richer (Québec) G0A 1N0**

**Ordre du jour**

	Documents afférents	Nature
<b>17 h 30</b> 1- Ouverture et mot de bienvenue;		
<b>17 h 35</b> 2- Adoption de l'ordre du jour	ODJ_Rencontre6_Juin2015	Décision
<b>17 h 40</b> 3- Adoption du compte-rendu de la rencontre #6	Comité d'harmonisation_CR_Rencontre 6_11-06-2015	Décision
<b>17 h 45</b> 4- Suivis	Annexes_Rencontre 6_11-06-2015	Information/ Discussion
<b>18 h 00</b> 5- Atelier : Évaluation et priorisation des solutions possibles en fonction des objectifs	Outil d'évaluation et de priorisation des solutions	Discussion/ Décision
<b>19 h 15</b> Pause		
<b>19 h 30</b> 6- Choix des solutions retenues et modalités de mise en œuvre	Outil d'évaluation et de priorisation des solutions Portrait des contraintes	Discussion
<b>20 h 30</b> 7- Teneur du rapport		Discussion
<b>20 h 45</b> 8- Récents développement		
<b>20 h 55</b> 9- Varia		Discussion
<b>21 h 00</b> Fin de la rencontre		

# **Annexe 3 :**

## **Liste des suivis**

#### **SUIVIS- RENCONTRE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

- 1. Prendre le temps de faire « ses devoirs » en vue de la prochaine rencontre (seront proposés par courriel quelques semaines avant la réunion du Comité) ;**
- 2. Fournir une table des matières préliminaires du rapport de recommandations aux membres avant la prochaine rencontre ;**
- 3. Envoyer un sondage doodle aux membres afin d'identifier la date de la prochaine rencontre.**



**Annexe 4 :**  
**Informations complémentaires**  
**fournies par la DSP**

**Question sur les bandes boisées et réduction du bruit:** Un mur de végétation de 15 mètres de large (optimiser par une autre ceinture végétale pour couvrir le bas) équivaldrait à un mur antibruit conventionnel en béton et permettrait une réduction du bruit de 5 à 6 dB(A).

Zetterquist M. (2013). *Novel solutions for quieter and greener cities*, [en ligne], Bandhagen, Sweden, European Union Seventh Framework Programme.(page 19)  
<http://www.noiseineu.eu/fr/3353-a/homeindex/file?objectid=3067&objectypeid=0>>

**Définition de l'OMS sur la qualité de vie :** La qualité de vie réfère à la perception de la place qu'un individu occupe dans le monde. Ce concept englobe la santé physique et psychologique, le niveau d'indépendance, les relations sociales, les croyances et la relation avec l'environnement. La qualité de vie est influencée par la culture, les valeurs, les attentes et les inquiétudes de l'individu.

INSPQ (2013). *Guide de soutien destiné au réseau de la santé : l'évaluation des impacts sociaux en environnement*, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.

**Tableau des mesures de mitigation en transport:** (document de travail, INSPQ) - Voir page suivante.

# Mesures efficaces Transport routier



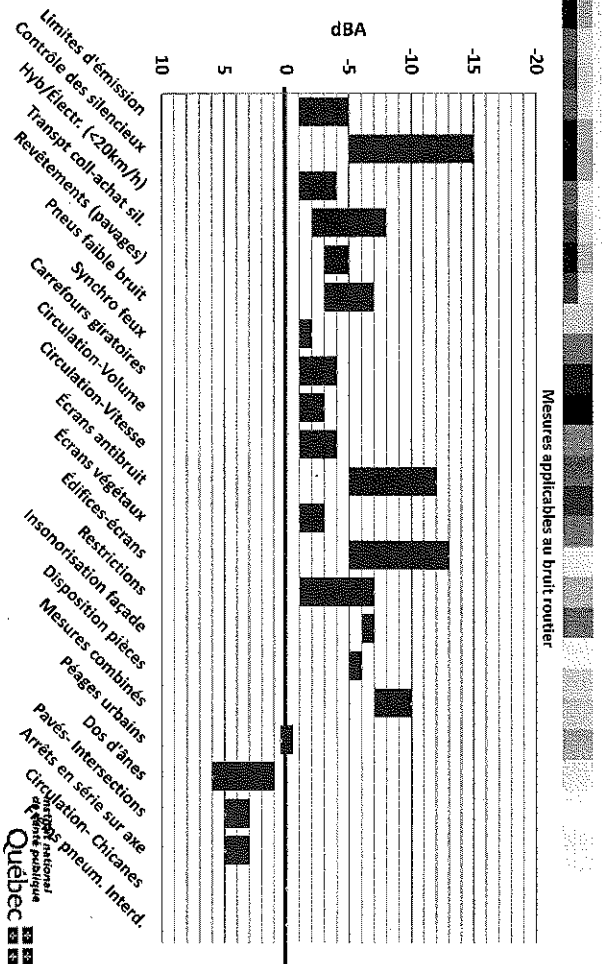
- Source :
- Zonage (régul.)
  - Mécanique (incl. silencieux)
  - Revêtements à faible bruit
  - Pneus (ex. Europe)
  - Mesures de gestion du trafic:
    - Limitation vitesses
    - Transfert modal

- Propagation :
- Écrans acoustiques
  - Cartographie/Monitoring
- Récepteur:
- Insonorisation
  - Conception et disposition des édifices
  - Expropriation

Combinaison de plusieurs mesures =  
meilleure efficacité



# Ordre de grandeur de l'efficacité de différentes mesures – Bruit routier



# **Annexe 5 : Tableau des résultats de l'évaluation des solutions**

Avenue Royale (STDC)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rang Saint-Léon	420	240	0	0	0	0	300	500	0
Rang Saint-Antoine	0	0	0	0	0	0	300	500	400
Avenue Royale (SFLN)	300	150	0	0	0	0	300	500	0
Chemin de l'Abitibi-Price	250	250	0	0	0	150	150	500	250
	<b>Construire à distance suffisante du chemin (règlements municipaux)</b>								
	<b>Maintenir ou créer une bande boisée par rapport aux chemins lorsque applicable</b>								
	<b>Contrôle de la densification</b>								
	<b>Engagement de prendre en compte l'état actuel / Respecter les utilisations existantes</b>								
	<b>Rendre public le Chemin de l'Abitibi</b>								
	<b>Définir un chemin d'accès prioritaire pour les travailleurs de la construction</b>								
	<b>Mettre en place de mesures de covoiturage et de navettes</b>								
	<b>Améliorer le contrôle de la vitesse/Mettre en place analyseurs de circulation ou radars/ Améliorer la signalisation</b>								
	<b>Asphaltage du chemin de l'Abitibi</b>								



# **Annexe 6 :**

## **Portrait des contraintes**

**Annexe 7 :**  
**Réflexion sur les solutions et**  
**proposition du scénario**  
**d'engagement conditionnel à la**  
**recommandation du Comité**